

INFORMATION PRESSE

ETUDE EXCLUSIVE GROUPE PARTNAIRE/ OPINIONWAY

L'INTERIM, NOUVEL ELDORADO DE L'EMPLOI EN FRANCE ?

L'intérim, une solution perenne pour :

69% faire baisser le chômage (75% femmes - 63% hommes)

85% aider les personnes éloignées de l'emploi à réintégrer le monde du travail
(88% femmes - 81% hommes)

73% former les jeunes (77% femmes - 73% hommes)

57% éviter le burn out / grande démission (64% femmes - 51% hommes)

Et finalement un bon moyen pour...

92% pallier la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs

Paris (17 novembre 2022) – Dans un contexte social chahuté où le travail reste une valeur forte et centrale au bien vivre des Français, ces derniers voient dans l'intérim une solution à de nombreux maux : baisse du chômage, formation des jeunes, réinsertion, obtention plus facile d'un CDI, changement de carrière ou baisse de la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs d'activités... L'intérim, serait-il le nouvel eldorado de l'emploi ?

PARTNAIRE, acteur majeur du travail temporaire, fait le point au travers d'une étude inédite menée avec OpinionWay, sur la perception du travail intérimaire auprès des actifs en France, ses enjeux et sa place au cœur de la problématique emploi.

L'intérim, une alternative pour sortir du marasme de l'emploi et vivre mieux son rapport au travail

Après une crise sanitaire mondiale qui a tout chamboulé sur son passage, le rapport au travail connaît lui aussi un nouveau visage : précarité croissante de l'emploi, pénurie de profils dans des secteurs d'activités majeurs, jeunes et seniors dans des situations critiques de recherche d'emploi, démissions à un niveau record mais aussi évolution de la relation au travail avec une recherche toujours plus forte d'équilibre et de flexibilité.

En aout 2022, l'emploi intérimaire (*contrats de travail temporaire et CDI intérimaires*) représente 695 650 équivalents temps plein (ETP), soit une hausse de 1,7% par rapport à août 2021, progressant de 11 915 ETP en un an . Sur le marché, le "Recrutement CDI" est à + 31,3 % à fin Juillet *. Au sein du Groupe Partnaire (toutes marques confondues : Antenor, TalentSkills, Partnaire, le chiffre est de + 45,53 % soit une hausse de 45% vs 2021.

L'intérim est une solution jugée légitime par les Français interrogés par Partnaire, pour soutenir les problématiques RH d'aujourd'hui. En effet, pour **86%** des actifs, le travail temporaire est l'opportunité

de donner une chance à tous d'être recruté et pour **63%** de décrocher un CDI plus facilement. Face à une inflation grandissante, qui impacte les revenus des foyers, **81%** des Français actifs disent que l'intérim est une bonne solution pour gagner plus d'argent. Pour ce qui est de l'équilibre vie personnelle, vie professionnelle, **66%** pensent que ce mode d'emploi favorise un meilleur « équilibre bien-être », et pour **75%** des personnes interrogées, l'intérim est un tremplin pour changer de métier. Enfin, tous les domaines dans lesquels le besoin de main d'œuvre est fort sont jugés adaptés à l'intérim : **BTP (61%), industrie (58%), logistique/distribution (57%) et hôtellerie/ restauration (54%).**

Une image positive de l'intérim ...

55% des actifs interrogés ont déjà travaillé en tant qu'intérimaire (**59% des hommes vs 51 % des femmes**). Aujourd'hui, au sein de la population active non intérimaire, **1 sur 5** déclare qu'il pourrait travailler en intérim dans les prochains mois. Et **92%** des actifs préféreraient être intérimaires plutôt qu'au chômage. Si les hommes font davantage l'expérience de l'intérim au cours de leur vie, le profil tend à évoluer selon les Français interrogés : les femmes sont sur-représentées depuis 2 ans tout comme les jeunes

- Alors que 17% des actifs non-intérimaire qui ont déjà tenté l'expérience l'ont fait pour la dernière fois il y a moins de 2 ans
- Cette proportion monte à 23% chez les femmes vs 13% chez les hommes
- Et même à 29% auprès des moins de 35 ans

Plusieurs avantages à l'intérim sont mis en avant : la polyvalence et la possibilité de changer de mission, de domaine ou d'entreprise (**49%**), ainsi que la flexibilité ou le fait de pouvoir travailler en fonction de ses disponibilités (**47%**). Pourtant, l'adaptation à l'intérim reste aux yeux des Français « pas donnée à tout le monde ». Pour **78%** d'entre eux, il faut une forte capacité d'adaptation pour prétendre au travail temporaire et un bon moral pour supporter la précarité entre deux missions (**56%**).

Pour **un tiers des actifs**, l'intérim est plus adapté en début de carrière (moins de 35 ans) et pour **78%** d'entre eux, c'est une personne qui fait le choix d'un mode de travail différent avec les avantages de la flexibilité et d'un salaire plus élevé

... mais un besoin d'éducation et de pédagogie sur les règles en vigueur

Seules **44%** des personnes interrogées déclarent connaître très bien ou assez bien la réglementation liée à l'intérim. **59%** pour les salariés ayant déjà travaillés en intérim et **84%** pour ceux en poste actuellement.

Au travers de l'étude Partnaire / OpinionWay, il ressort de la part des Français interrogés, une image positive de l'intérim, vécue au sein d'un contexte du marché de l'emploi complexe et bousculé. Un mode de travail différent, reconnu comme un choix et unanimement préféré au chômage. Avec des avantages pour les deux signataires du contrat de travail : pour l'entreprise, la chance de bénéficier de plus de souplesse pour simplifier la gestion du personnel (**72%**) et pour le travailleur, des avantages pluriels (salaire, polyvalence et flexibilité).

Enfin, aujourd'hui, **1 actif non-intérimaire sur 2 serait prêt à tenter l'aventure du travail temporaire.**

Etude menée en ligne par OpinionWay pour le Groupe Partnaire, auprès d'un échantillon de 1459 actifs de 18 à 55 ans. Le terrain a été réalisé du 23 au 29 septembre 2022.

**Chiffres Baromètre Prism'emploi Aout 2022*

Contacts Presse :

Sandrine Flores Garcia -sandrine.flores-garcia@bcw-global.com -06 30 09 79 36
Floriane Lemoine -floriane.lemoine@bcw-global.com- 07 68 53 67 30

À propos du Groupe PARTNAIRE
www.groupe-partnaire.fr

Né de l'une des toutes premières entreprises de travail temporaire en France (1952), le Groupe PARTNAIRE, se développe depuis 1987 sous l'impulsion de son PDG Philippe Gobinet. Entreprise familiale, le Groupe PARTNAIRE compte aujourd'hui 180 implantations en France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Il propose de nombreuses solutions de gestion des Ressources Humaines : recrutement de profils qualifiés et de compétences rares, travail temporaire, formation, conseil et insertion de personnes en situation de handicap. Le Groupe PARTNAIRE en quelques chiffres : 550 M€ de CA en 2021, 900 collaborateurs permanents, 5 460 clients, 68 500 collaborateurs intérimaires.